



## AVIS PUBLIC

### Calendrier des séances publiques 2016

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais a adopté une résolution le 8 décembre 2015 pour que soient tenues les séances ordinaires 2016 le second mardi de chaque mois à 19 h 30 dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Voici les dates :

12 janvier 2016

9 février 2016

8 mars 2016

12 avril 2016

10 mai 2016

14 juin 2016

12 juillet 2016

9 août 2016


13 septembre 2016

11 octobre 2016

8 novembre 2016

13 décembre 2016

**AVIS PUBLIC FAIT ET DONNÉ** à La Bostonnais, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2015.

  
Josée Cloutier  
Directrice générale



## Municipalité de La Bostonnais

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 8 décembre 2015 au bureau municipal à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères, Francine Harvey, Marie Élisabeth Courtemanche et Renée Ouellette, les conseillers Michel Sylvain, François Baugée et Pierre David Tremblay. La directrice générale Josée Cloutier agit à titre de secrétaire de l'assemblée

---

### Résolution no 2015-12-04

#### Calendrier des séances publiques 2016

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont opté pour le second mardi de chaque mois;

**CONSIDÉRANT QUE** ce jour convient aux membres actuels du conseil;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Marie-Élisabeth Courtemanche

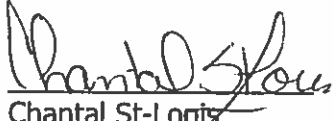
**APPUYÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances se tiendront le 2<sup>ième</sup> mardi de chaque mois et débiteront à 19 h 30.

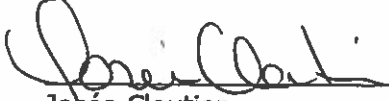
12 janvier 2016	12 juillet 2016
9 février 2016	9 août 2016
8 mars 2016	13 septembre 2016
12 avril 2016	11 octobre 2016
10 mai 2016	8 novembre 2016
14 juin 2016	13 décembre 2016

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

  
Chantal St-Loijs  
Mairesse

---

**Vraie copie conforme**

  
Josée Cloutier  
Directrice générale